



Pour les INEAT

Les organisations syndicales SNUipp/FSU et SUD éducation regrettent que la décision d'intégrer 7 collègues de l'Allier, dans le département, à partir du 1^{er} novembre, ait été prise sans consultation des instances paritaires.

Elles rappellent qu'elles s'étaient abstenues lors de la décision prise sur le même sujet par l'Inspecteur d'Académie en juin.

En effet, même si elles peuvent se féliciter que la situation personnelle de certains collègues trouve enfin une solution et que le fonctionnement de quelques écoles du département s'améliore, elles regrettent que de nombreux autres collègues (150 à 200) attendent d'entrer dans le Puy-de-Dôme, pour certains depuis plus longtemps et dans des situations personnelles encore plus graves !

Elles exigent donc, une information précise sur les règles qui ont déterminé, pour l'administration, le choix des collègues entrants.

D'autre part, elles rappellent que dès le 3 septembre, elles ont demandé de procéder à des INEAT, l'administration ayant déjà fait apparaître 8 postes non pourvus !

Depuis, l'utilisation des remplaçants pour occuper ces postes, a conduit à ce qu'elles avaient redouté, à savoir un « turn-over » face aux élèves et des non-remplacements dans certaines circonscriptions !

Elles font également observer que le nombre de postes non pourvus a été très certainement sous-évalué : des ¼ de décharge pour l'ouverture d'écoles à 4 classes non comptabilisés (et à ce jour non assurés), des ouvertures nécessaires effectuées depuis le 3 septembre (effectifs réels non enregistrés). D'autres besoins sont apparus depuis, même s'ils continuent à être niés par l'administration (Jules Ferry maternelle CLERMONT, BILLOM maternelle, par exemple).

Les organisations syndicales SNUipp/FSU et SUD éducation exigent par conséquent une information claire et urgente de la part de l'administration sur ce point.

Elles dénoncent enfin le projet de budget 2011, qui, si par malheur il était adopté, conduirait un peu plus à la mise à mal du Service Public d'Éducation.

Elles vous demandent, instamment, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de faire connaître l'état d'asphyxie dans lequel se trouve déjà le secteur Education Nationale du 1^{er} degré du département dont vous avez la responsabilité. Les conditions d'étude se dégradent et ne permettent pas une prise en charge efficace de tous les élèves dans leurs différences, à tous les niveaux de l'école primaire. En maternelle, les effectifs sont tels qu'ils n'offrent pas une réelle prise en compte matérielle et affective de chaque enfant et ne permettent pas à l'école de remplir pleinement sa mission éducative quand ils n'imposent pas de laisser à la porte les plus jeunes. L'asphyxie a déjà gagné les Services Administratifs au niveau de l'Inspection Académique et des circonscriptions conduisant à des décisions contraires au respect de tous les Personnels.

Nous vous faisons part, comme l'ont fait, au niveau national, nos organisations, de notre refus de ce projet de budget et nous vous mettons en garde, contre le risque d'un nouveau conflit social majeur pour la défense de l'emploi, de la jeunesse, de l'éducation, et pour une réelle insertion citoyenne si, par malheur, la surdité et l'aveuglement l'emportaient.